

Enfouissement de la ligne 63 kV passant au-dessus de notre lotissement

Historique :

La société gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE) a pour projet d'enfouir une ligne électrique de 225kV du poste de Néoules au poste de l'Escaillon. Cette réalisation a pour but la sécurisation et de maintien de l'approvisionnement en électricité de l'ouest de l'agglomération toulonnaise ainsi que le littoral varois entre Toulon et Saint-Cyr sur Mer.

Cette nouvelle ligne de 225kV entraînerait le démontage de la ligne de 63kV surplombant la partie basse de notre lotissement.

Une enquête publique a eu lieu du 10 décembre 2007 au 18 janvier 2008 conjointement à la mairie de Toulon et du Revest.

Une présentation un peu floue par RTE a laissé supposer au début de l'enquête que les lignes HT surplombant le Baou seraient à court terme démontées. C'est d'ailleurs la présentation que M. Chenevard avait faite à l'AG de 2007 du CIL. Le 15 décembre, après concertation avec le commissaire Enquêteur, un courrier fut adressé à la commission d'enquête donnant un avis favorable du lotissement à l'enfouissement des lignes HT surplombant notre lotissement.

En réalité, seule la ligne de 63 kV était prévue d'être démontée et non pas celle de 225 kV.

Actions menées :

Dès que la réalité fut connue de tous une mobilisation pris naissance qui se concrétisa par :

Un regroupement des 3 ASL du Baou :

La Croix du Sud, Les Bacons du BAOU 1, Les Bacons du BAOU 2.
Des courriers demandant l'enfouissement de la deuxième ligne aérienne de 225kV furent adressés :

- Le 22 décembre 2007 au Président de la commission d'enquête
- le 27 décembre 2007 au Maire de Toulon et au Maire de Toulon
- Le 5 janvier 2008 au Député de la 2^{ème} circonscription du Var, Vice président du Conseil Général
- Le 08 janvier 2008 au Président du directoire de RTE

Une pétition demandant l'enfouissement des deux lignes HT fut réalisée dans nos trois lotissements et recueillit 201 signatures. Cette dernière fut transmise le 17 janvier Président de la commission d'enquête et envoyée en copie aux personnalités citées ci-dessus.

Exposé de notre demande d'enfouissement lors d'un reportage local de FR3

Un regroupement sous forme de collectif :

- Du CIL de Notre –Dames des Routes
- Du CIL St Pierre-Vallée des Moulins
- Du CIL de Valbertrand
- Du Comité de Défense du Massif du Baou
- Du groupement des ASL du Baou
- De l'Association Chemin de Traverse
- De l'Externat St Joseph-la Cordeille

Un courrier émanant de ce collectif, donnant un avis favorable à l'enfouissement de la ligne de 225kV prévue mais demandant également l'enfouissement de la ligne aérienne de 225kV actuelle, fut adressé le 25 janvier 2008 au Préfet du Var.

Une copie fut aussi adressée : au Maire de Toulon, au Député de la 2^{ème} circonscription du Var, au Président du Conseil Régional, au Président du Conseil Général, au Président du directoire de RTE.

Résultats des actions :

- Le 16 janvier 2008 M. VITEL Député de la 2^{ème} circonscription du Var a adressé un courrier à M. BORLOO Ministre l'Ecologie du Développement et l'aménagement durable, lui demandant de considérer l'intérêt de l'enfouissement de la ligne aérienne de 225 kV et que conscient du coût élevé, le Conseil Général est prêt à soutenir ce projet.
- Le 25 février M. VITEL nous fit parvenir une copie du courrier du 15 février de M. BORLOO dans lequel il lui disait qu'il allait faire procéder à un examen attentif de notre dossier.
- Dans le document « AVIS DE LA COMMISSION DENQUÊTE » dans le paragraphe « Une insatisfaction des habitants du Baou » la commission « considère que la demande des habitants est logique et de bon sens, elle même s'est demandée s'il n'y avait pas là une opportunité de supprimer, pour un coût raisonnable, une ligne aérienne particulièrement inesthétique et source de nuisance ».
- Le 28 février le Président du directoire de RTE adressa deux courriers, l'un aux Présidents des Associations du Baou et l'autre à M. RAPALE représentant le collectif, disant qu'en l'état du projet, seule une ligne de 225 kV était prévue et que l'enfouissement d'une seconde ligne ne pouvait être retenu compte tenu du coût, doublement du budget.

⇒ Une réponse du collectif fut envoyée le 15 mars 2008 réitérant la demande d'enfouissement de deux lignes

- Le 5 mars M. FALCO adressa un courrier à l'attention des Présidents des Associations du Baou, disant que lors de l'enquête publique la Ville de Toulon a exprimé auprès du commissaire enquêteur le même souhait et la même préoccupation que nous.
- En réponse au courrier du 25 janvier 2008, M. LAISNÉ Préfet du Var informa le collectif le 26 mars que notre démarche ne pouvait trouver de réponse dans le cadre de la procédure en cours.

Conclusion :

Il semble que notre demande avait du être étudiée par RTE mais non retenue du fait de son coût, pose des problèmes car si elle est prise en considération elle remet en cause la procédure en cours.

La préfecture et RTE se retranchent derrière l'importante augmentation du budget et le besoin de sécuriser l'approvisionnement en électricité de l'Ouest de l'agglomération toulonnaise ainsi que du littoral varois entre Toulon et Saint-Cyr sur Mer.

Dans la mesure où des représentants politiques, M. FALCO et M.VITEL, nous ont par courrier fait part de l'intérêt qu'ils portent à notre demande, nous allons continuer nos actions. Seules des demandes portées par des personnalités politiques peuvent faire pencher la balance en notre faveur.